



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Amiens, le **12 AOUT 2021**

Note d'information concernant la consultation du public au sujet de la demande de réalisation d'un diagnostic des digues au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq

Dans le cadre de la prévention des submersions marines, un diagnostic du système d'endiguement présent au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye (polder Est) est envisagé par la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

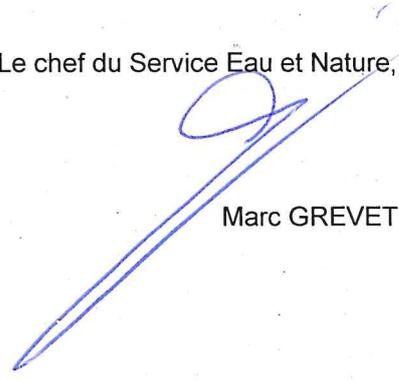
Ce projet de diagnostic se décline, au sein de la RNN, en trois points :

- Des travaux de débroussaillage et de fauchage répartis en 2 zones du polder Est et d'une surface cumulée de 0,95 ha :
 - la digue 1925 pour une surface de 0,87 ha
 - une emprise d'une surface de 0,024 ha située sur le périmètre Est de la RNN.
- Des travaux de reconnaissance géotechniques par investigation géoradar et réalisation de 3 sondages géotechniques (digue 1925).
- Des levés topographiques réalisés par la méthode terrestre optique ou par drone en fonction de la végétation (digue TAAF, jonction digue 1925 – cordon dunaire, secteur du lotissement des Escardines).

La période envisagée de réalisation des travaux s'étend du 4/10/2021 au 29/10/2021 mais les interventions en elles-mêmes, sans difficultés majeures, ne nécessiteront qu'une semaine de travail.

En application de l'article L.123-19-2 du code de l'environnement, une consultation du public est mise en place pour une durée de trois semaines.

Le chef du Service Eau et Nature,


Marc GREVET